

*Questions orales*

Elle concerne le dépôt hier du rapport annuel de cette société à l'occasion duquel les Canadiens ont découvert que le gouvernement a vendu pour 110 millions de dollars d'actif de Postes Canada afin de réaliser le soi-disant profit que recherche le gouvernement.

Le ministre annoncera-t-il qu'il va arrêter immédiatement la fermeture des bureaux de poste ruraux au Canada, la vente des meubles de Postes Canada et annuler la prochaine augmentation des tarifs d'affranchissement?

**L'hon. Harvie Andre (ministre d'État et leader du gouvernement à la Chambre des communes):** Monsieur le Président, c'est dommage que le député ne puisse pas se joindre au reste des Canadiens pour féliciter la direction de Postes Canada de son remarquable succès. Il semblerait que le député préférerait le temps où cette société recevait des contribuables une subvention de 500 millions de dollars.

Les bénéfices réalisés par cette société ont augmenté de 107 millions de dollars l'année dernière. Ils étaient supérieurs à l'année précédente, ce qui est une magnifique réalisation. Le député parle de recouvrements provenant de la vente de certains éléments d'actif. Il oublie de mentionner que Postes Canada a autofinancé un programme d'investissement de 470 millions de dollars en capitaux immobilisés, en autres systèmes de gestion et en développement de produits.

S'il veut parler des sommes perçues pour les ventes effectuées dans ce contexte, il devrait aussi reconnaître les dépenses en immobilisations et surtout les excellents résultats obtenus par Postes Canada.

**M. Don Boudria (Glengarry—Prescott—Russell):** Monsieur le Président, il n'y a rien de remarquable dans la fermeture des bureaux de poste destinés aux Canadiens moyens.

[Français]

Dans son dernier budget, le gouvernement conservateur a annulé le Comité de réexamen des services postaux, le soi-disant chien de garde des consommateurs au Canada. Le ministre est-il maintenant prêt au moins à rétablir le Comité pour protéger les consommateurs des ravages causés par le gouvernement d'en face?

[Traduction]

**L'hon. Harvie Andre (ministre d'État et leader du gouvernement à la Chambre des communes):** Monsieur le Président, le député oublie de dire que Postes Canada a aussi renoncé à une augmentation prévue de 1c.

Il oublie de reconnaître que les augmentations des tarifs d'affranchissement depuis 1984 ont été inférieures à l'inflation, et ont donc diminué. Il oublie de reconnaître que le nombre de comptoirs postaux est passé de 12 000 à

18 000. Il oublie de reconnaître que partout, y compris dans les régions rurales du Canada, les gens déclarent dans les sondages d'opinion que le service s'est amélioré. Il oublie de reconnaître qu'à tous les points de vue la situation s'est améliorée. C'est dur à supporter, je pense, pour un libéral.

\* \* \*

**LA JUSTICE**

**Mme Mary Clancy (Halifax):** Monsieur le Président, ma question s'adresse à la ministre de la Justice. La Loi sur le Parlement du Canada interdit aux sénateurs de faire affaire avec le gouvernement fédéral. Étant donné que la police, dans des déclarations sous serment, a prétendu que le sénateur Cogger aurait commis des infractions civiles et criminelles, la ministre nous dira-t-elle quelles mesures elle entend présenter pour empêcher à l'avenir jusqu'à l'apparence de telles activités?

**L'hon. Kim Campbell (ministre de la Justice et procureur général du Canada):** Monsieur le Président, je suis un peu perplexe à l'égard de la question de la députée qui semble porter sur une question sur laquelle la police fait enquête. Je ne comprends pas bien sa question. Pourrait-elle la reformuler?

**Mme Mary Clancy (Halifax):** Monsieur le Président, je suis heureuse de répéter la question, en français ou en anglais.

[Français]

Mais, je le répète, ces abus de confiance sont intolérables! Je le répète, monsieur le Président, et je demande à la ministre: Quelles mesures prendra-t-elle afin de prévenir un autre scandale semblable?

[Traduction]

**L'hon. Kim Campbell (ministre de la Justice et procureur général du Canada):** Monsieur le Président, l'enquête n'a pas encore abouti ni dans une langue officielle ni dans l'autre. La question de la députée est donc totalement inopportune et présomptueuse.

\* \* \*

**L'ENVIRONNEMENT**

**M. Jim Fulton (Skeena):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au président du Conseil du Trésor, à titre de ministre de l'Environnement. Le ministre a déposé hier le projet de loi C-78, qui établit le processus fédéral d'évaluation de l'environnement. Comme le ministre le sait fort bien, ce projet de loi ne prévoit malheureusement pas un examen adéquat de la politique environnementale et exclut délibérément toute référence aux